

Délibération n°2025-03-18-05-CA

Relative à l'approbation du compte financier de l'année 2024 de la Fondation Universitaire Iméra

Le Conseil d'administration d'Aix Marseille Université,

En sa séance du 18 mars 2025, sous la présidence de M. Eric BERTON,
Président de l'Université,

- Vu** le Code de l'éducation,
- Vu** le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment ses articles 202 et 210 à 214,
- Vu** l'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes,
- Vu** les statuts d'Aix Marseille Université,

Considérant que le compte financier rend compte de la situation financière de l'établissement appréciée à la fin de chaque exercice, soit au 31 décembre de chaque année ;

Considérant que le compte financier s'inscrit dans un processus de qualité des comptes dans la perspective de leur certification ;

L'agent comptable ayant été entendu,

Au vu du rapport des commissaires aux comptes,

Après en avoir délibéré,

Article 1

ARRÊTE les éléments d'exécution budgétaire suivants :

▪ **527 944 € d'autorisations d'engagement dont :**

- 110 801 € personnel
- 410 468 € fonctionnement
- 6 675 € investissement

▪ **513 822 € de crédits de paiement dont :**

- 110 801 € personnel
- 398 578 € fonctionnement
- 4 443 € investissement

▪ **413 393 € de recettes**

▪ - 100 429 € de solde budgétaire

Article 2:

ARRÊTE les éléments d'exécution comptable suivants :

- - 93 382 € de variation de trésorerie
- 3 367 € de résultat patrimonial
- 7 689 € de capacité d'autofinancement
- 3 813 € de variation de fonds de roulement

Article 3:

DECIDE d'affecter le résultat à hauteur de **3 367 €** en report à nouveau.

Cette délibération est adoptée à la majorité des membres présents et représentés (25 voix pour, 1 voix contre et 7 abstentions).

Membres en exercice : 36

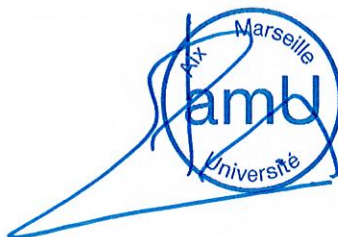
Quorum : 18 membres présents et représentés

Présents et représentés : 19 membres présents et 14 membres représentés

Fait à Marseille, le 18 mars 2025

Le Président d'Aix Marseille Université,

Eric BERTON



Publiée le : 24 MARS 2025

Transmise au Recteur de la région académique le : 24 MARS 2025